



MASTER 2^{ÈME} ANNÉE DROIT PUBLIC PARCOURS GESTION LOCALE DU PATRIMOINE CULTUREL en contrat d'apprentissage

RNCP 38166



NIVEAU
DE DIPLÔME
BAC+5



LES PERSPECTIVES MÉTIERS

- Responsable de la politique culturelle,
- Médiateur du patrimoine,
- Attaché de conservation dans les musées et châteaux,
- Directeur des services culturels des collectivités et intercommunalités,
- Cadre dans les établissements publics de coopération culturelle (EPCC),
- Chargé de mission,
- Animateur du patrimoine.



OÙ EXERCER L'ACTIVITÉ ?

- Collectivités territoriales, services déconcentrés de la culture.
- Associations, EPCC (Établissement Public de Coopération Culturelle).
- Entreprises privées gestionnaires de châteaux, musées et sites.
- Offices de tourisme.



LES MISSIONS EN ENTREPRISE

(Liste de missions non exhaustive)

GESTION ET ADMINISTRATION

- Formaliser les conventions, suivre les dossiers administratifs, préparer des bilans.
- Effectuer les formalités de passation d'un marché public.
- Préparer et suivre un budget.
- Participer au montage de projets administratifs et financiers.

COMMUNICATION, SUIVI ET VALORISATION DU PATRIMOINE

- Concevoir et réaliser des actions de communication et d'actualisation des données dans le cadre des projets conduits par le service.
- Participer aux différentes actions liées à la connaissance et à la protection juridique du patrimoine.
- Adapter des méthodes du marketing pour valoriser une offre culturelle.

ÉDUCATION ET CULTURE

- Contribuer à l'action culturelle dédiée à la valorisation du patrimoine.
- Contribuer à l'ingénierie éducative développée dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle en lien avec le patrimoine.

MÉDIATION DES PUBLICS

- Concevoir, proposer et animer des produits de médiation culturelle en lien avec les thématiques patrimoniales.
- Participer à l'actualisation des supports de formation : documents imprimés et numériques.
- Élaborer, proposer et mettre en œuvre des supports de promotion des produits de médiation culturelle.
- Assurer l'accompagnement des publics par la réalisation de visites.
- Accueillir, informer et conseiller les visiteurs français et étrangers sur l'offre et les conditions de visite d'un site patrimonial.

MASTER 2^{ÈME} ANNÉE
DROIT PUBLIC PARCOURS GESTION LOCALE
DU PATRIMOINE CULTUREL
en contrat d'apprentissage



LES ENSEIGNEMENTS À L'UNIVERSITÉ

DROIT ET POLITIQUE DU PATRIMOINE

- Droit des biens culturels/Musée/Archéologie,
- Propriété intellectuelle et droits d'auteurs,
- Histoire du patrimoine,
- Politique culturelle et droits culturels.

PATRIMOINE, TOURISME ET DÉVELOPPEMENT

- Patrimoine & tourisme,
- Mécénat et financements : fonds et montage de projet,
- Marketing et labels patrimoniaux.

PUBLICS ET MÉDIATION CULTURELLE

- Étude et accueil des publics,
- Médiation culturelle,
- Nouveaux outils de médiation et animation in situ.

MÉTHODOLOGIE DE PROJET & COMMUNICATION

- Traitement de l'image,
- Site web et système de gestion de contenu,
- Méthodologie de projet et cas pratique.

AUDIT ET GESTION D'UN SERVICE PATRIMONIAL

- Audit, contrôle et gestion financière
- Modes administratifs de gestion d'un équipement culturel

LES PATRIMOINES SUR LE TERRITOIRE

- Typologie et diversité patrimoniale culturelle,
- Connaître le patrimoine : service de l'inventaire et inventaire patrimonial d'un site,
- Histoire et vocabulaire de l'art,
- Fiche d'oeuvre DRAC..

DROIT ET CONSERVATION DU PATRIMOINE

- Conservation préventive et restauration + transport et assurance des oeuvres,
- Architecture et patrimoine.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ET CONDUITE DU PROJET

- Ateliers de recherche et rapport de stage et d'apprentissage,
- Suivi de stage ou d'apprentissage,
- Projet Tutoré.

● PROJET TUTORÉ

- Développement de travaux individuels ou en groupe, permettant l'application des acquis de la formation lors d'exercices réels sur une problématique concrète.

● MÉMOIRE / RAPPORT

- Réalisation d'une étude confiée par l'entreprise d'accueil (synthèse des résultats dans un mémoire/ un rapport et soutenance devant un jury).



LA DURÉE DE LA FORMATION

- 1 an



PRÉ-REQUIS DE LA FORMATION

- Disposer d'une première année de master en rapport avec le diplôme :
 - *Droit (Droit général, Droit européen, Droit-Histoire),*
 - *AES, Gestion, Management des Entreprises et des Administrations,*
 - *Histoire, Histoire de l'art, Communication, Géographie, Urbanisme, Aménagement, Lettres, Langues.*

OÙ SUIVRE cette formation ?



UNIVERSITÉ D'ORLÉANS
FACULTÉ DE DROIT D'ÉCONOMIE
ET DE GESTION
Rue de Blois - BP 26739
45067 ORLEANS Cedex 2



UNIVERSITE D'ORLEANS